

République française

Département du TARN

Arrondissement :

Castres

MAIRIE de VABRE

Tél : 05 63 74 40 60

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE**

Séance du 24 septembre 2026

Date de la convocation:
17/09/2026

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Françoise PONS, Maire de Vabre

Membres en exercice :

15

Présents : 13

Représentés : 2

Votants : 15

Présents : Françoise PONS, Michel PERALES, Marie WILTORD, Claude SALVETAT, Michel CALS, Pierre-Jean SELLES, Didier GUY, Sylvie PELISSIER, Christophe MUR, Emilie DAVID, Céline ANGLADE, Aurore VAREILLES, Jeanne ALBERT

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Absente(es) représenté(es) : Alexandra ALCIBIADE représentée par Céline ANGLADE, Romain DECOURT représenté par Michel PERALES

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2026 078

Objet : Prise en charge par le budget général de Vabre de la régularisation de l'APA

Considérant la facture du Département du Tarn concernant la régularisation des sommes versées au titre de l'APA à la collectivité pour l'année 2025,

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de prendre en charge cette dépense afin de ne pas la répercuter sur les usagers

- **Dit** que cette dépense sera imputée sur le compte 65888 du budget primitif de la commune Vabre de l'année 2026

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Françoise PONS

Maire de Vabre (Tarn)

Maire de VABRE

Michel PERALES

Secrétaire de séance